

Port payé par le Gouvernement

Gouvernement Fédéral Rue de la Loi 16 1000 BRUXELLES BELGIQUE



Port payé par le Gouvernement

Gouvernement Fédéral Rue de la Loi 16 1000 BRUXELLES BELGIQUE

- Non à la stigmatisation des jeunes et moins jeunes en recherche d'emploi : NON à la mise au service de la collectivité! Accords du Gouvernement p. 14
- Non au plafond de 25 ans pour introduire une demande d'allocation d'insertion!
 Accords du Gouvernement p. 15
- Non à l'intensification accrue de la dégressivité du chômage !
 Accords du Gouvernement p. 14
- Non à la politique d'extension des centres fermés pour augmenter l'accueil « en prison » de familles avec enfants! Accords du Gouvernement p. 159

Le PLEIN EMPLOI n'existe PAS!

Réinventons les fondements de notre SOCIETE, tournés vers le RESPECT et la SOLIDARITE!

- ✓ Oui à la lutte contre la précarité des enfants : N'oublions pas leurs parents !
- ✓ <u>Oui</u> à la politique interne et internationale du respect et de l'ACCES aux droits de l'Homme pour chacun!
- ✓ Oui à la généralisation du Plan Tandem
- ✓ <u>Oui</u> au relèvement progressif des allocations sociales minimales au niveau du seuil de risque de pauvreté

- Non à la stigmatisation des jeunes et moins jeunes en recherche d'emploi : NON à la mise au service de la collectivité! Accords du Gouvernement p. 14
- Non au plafond de 25 ans pour introduire une demande d'allocation d'insertion !
 Accords du Gouvernement p. 15
- Non à l'intensification accrue de la dégressivité du chômage !
 Accords du Gouvernement p. 14
- Non à la politique d'extension des centres fermés pour augmenter l'accueil « en prison » de familles avec enfants! Accords du Gouvernement p. 159

Le PLEIN EMPLOI n'existe PAS!

Réinventons les fondements de notre SOCIETE, tournés vers le RESPECT et la SOLIDARITE!

- ✓ Oui à la lutte contre la précarité des enfants : N'oublions pas leurs parents !
- ✓ Oui à la politique interne et internationale du respect et de l'ACCES aux droits de l'Homme pour chacun!
- ✓ Oui à la généralisation du Plan Tandem
- ✓ <u>Oui</u> au relèvement progressif des allocations sociales minimales au niveau du seuil de risque de pauvreté